

NIVELLES, LE 22 MARS 2019

CEREMONIE D'HOMMAGE AU SERGENT GEORGES DEBERT

En collaboration avec la Ville de Nivelles, le « Souvenir Français » et l'AS.B.L. « Du côté des champs »



Jacques HOUÉ est
décédé

Le 22 mars 2019, à 10h00, au cimetière de Nivelles s'est déroulée la cérémonie d'hommage à la mémoire de Georges Edouard DEBERT, Marsouin au 2^{ème} RIC (= 2^e régiment d'infanterie de marine), né à Valenciennes le 18/12/1927 et mort pour la France le 26 octobre 1958, en présence de Monsieur Pierre HUART, Bourgmestre de la ville de Nivelles, et du Capitaine de Frégate Lamour de Caslou, Attaché de la Défense au nom de l'Ambassade de France, le Lieutenant-Colonel honoraire Claude MICHEL, Délégué général du Souvenir Français pour la Belgique, de membres du Conseil communal et de deux membres de la zone de secours du Brabant wallon.

Cette année, les rangs sont fort clairsemés : Jean DENS, Président de la Fraternelle des Anciens de la Légion Etrangère de Belgique (FRALEB) et dernier combattant de Diên Biên Phu en Belgique, est hospitalisé, Claude Comte OFFENBACH, Président de l'Union des sociétés Militaires Françaises de Belgique assiste avec Dominique DESLÉ, porte-drapeau, aux obsèques de Jacques HOUÉ, porte-drapeau, tout le monde se souvient de sa casquette de marin. Notre ami Bachir BRAMI est décédé en mars 2018, Moussa STATOUA est hospitalisé, quant à Yves FERRY, il se remet tout

doucement de ses problèmes de santé.



Ancienne parcelle 14-18. Erich D'HULSTER veille à la bonne application du protocole

Erich D'HULSTER, président honoraire des Commandos parachutistes de Bruxelles et Vétéran, a la charge de maître de cérémonie. Il rassemble les porte-drapeaux à l'entrée du cimetière et les place en deux lignes en tête du cortège, suivi par les Autorités. Sous ses ordres, le groupe se déplace dans les allées du cimetière.



Le bourgmestre Pierre Huart entame son discours. A droite de la photo, le lieutenant-colonel honoraire de la Force aérienne et aussi correspondant de presse, Jacques DAVOINE Georges DEBERT repose dans l'ancienne parcelle 14-18, rénovée suite à un appel à projets auquel l'A.S.B.L. « DU COTE DES CHAMPS » a aussi collaboré.



Le Bourgmestre s'adresse à l'assemblée présente :

« Georges DEBERT a vécu à Nivelles et il a perdu son papa qui était Français et a vécu avec sa maman Mariette BLEU, aussi appelée « Mamy Blue », qui tenait le café « LE PERRON » situé Grand-Place de Nivelles.



Michèle BELLE, secrétaire du bourgmestre, charnière incontournable, voire indispensable des commémorations

Comme Georges ne s'est pas fait naturalisé Belge, lorsqu'il est appelé sous les drapeaux, il part pour la France. Là, il rencontre Michelle GUILLEMET qui deviendra son épouse. Après son service militaire, Georges s'engage comme volontaire dans l'Armée Française. Du 20 mai 1954 au 15 mai 1956, il part pour le Sénégal qui est encore une colonie française. Son épouse l'accompagne et le couple vit à Dakar, où un premier enfant du nom de Jean-Pierre naît le 28 avril 1956.

Le 16 mai 1956, Georges est rapatrié sanitaire. Le couple revient en France et il vit avec son épouse et leur enfant à la caserne de

Puis, Georges est envoyé en Algérie.

Du 16 juillet 1957 au 26 octobre 1958, il fait partie du Régiment d'Infanterie Coloniale.

Entre temps, le 12 septembre 1958, son épouse qui était restée en France, accouche d'un garçon, Patrick.

Georges ne le connaîtra pas, puisqu'en octobre 1958, il est blessé lors d'une opération et le lendemain il décède de ses blessures.

Ce n'est que plusieurs mois après sa mort, au moment où le corps de Georges est ramené à Nanterre, que Mariette apprend sa mort.

Georges ne sera inhumé dans l'ancienne pelouse d'Honneur du cimetière de Nivelles qu'en janvier 1959. Mariette BLEU, sa maman avait décidé de faire rapatrier son corps en Belgique, auprès de sa famille. Comme Michèle doit quitter l'habitation qu'elle occupe à la caserne de Nanterre et n'ayant plus ses parents, elle quitte la France et accompagne le corps de son défunt mari jusqu'en Belgique.

Elle s'installe chez sa belle-mère et occupe le deuxième étage du café. N'ayant pas beaucoup le choix, elle nettoie le café et sert les clients.

Michèle élève Patrick et Jean-Pierre, elle avait épousé Yvan LION en secondes noces, celui-ci s'avère être un vrai papy pour les enfants. Le 15 avril 1977, Patrick épouse en premières noces Inès CENTURELLI, née à Nivelles en août 57. Ils ont un enfant qui s'appelle Bruno.

André BRUNEAU, président de la FNACAMT, transmet tous les renseignements demandés par Joël FERY sur la carrière de Georges DEBERT, et c'était le dernier élément du puzzle qui nous permet d'être réunis aujourd'hui.

Je vous remercie pour votre attention et cède maintenant la parole au Capitaine de Frégate Lamour de Caslou, attaché de la Défense de l'Ambassade de France ».



Le Capitaine de Frégate Lamour de Caslou, attaché de la Défense de l'Ambassade de France



« Merci Monsieur le Bourgmestre, bonjour à tous [...] »

C'est la première fois que j'assiste à cette cérémonie que je découvre et dont j'apprécie tout particulièrement la beauté. Je voudrais tout simplement dire quelques mots à propos de ce que m'inspire la beauté particulière de cette cérémonie.

Quand on songe à cette tombe qui était sur le point d'être abandonnée et qui

nous réunit tous aujourd'hui, il y a eu un beau chemin, un beau chemin d'abord d'altruisme et de générosité qui trouvent son origine dans la première personne qui s'est intéressée à cette tombe sur le point d'être abandonnée, qui a su s'y intéresser, effectuer les recherches qui l'ont amené à se tourner vers le Souvenir Français, si j'ai bien compris, pour en assurer la conservation. Au Souvenir Français dont c'est la mission de s'intéresser au traitement, à la conservation des tombes de soldats français isolés, en-dehors de nécropoles, mais ces conditions qui sont très belles passent par l'engagement de personnes, il faut des personnes qui continuent à s'engager dans cette mission sinon cette mission ne survivrait pas. Je tiens à remercier au passage le lieutenant-colonel Michel. Et puis cette mission trouve son achèvement auprès du bourgmestre. Merci Monsieur le bourgmestre parce que là il y a



Toujours fidèle Christian PRODO
Vice-Consul honoraire

altruisme et générosité. Si j'ai bien compris, les droits de concession n'étaient plus payés et votre directeur financier a dû trouver votre décision très déraisonnable ce jour-là. Mais c'était quelque chose de beau, de déraisonné, un beau geste d'altruisme et de générosité.

Et puis, ce geste gratuit est certainement une belle expression aussi de quelque chose qui nous manque parfois aujourd'hui qui est le sens de l'hommage. Aujourd'hui, on retrouve ce sens de l'hommage et toute proportion gardée, je trouve qu'aujourd'hui en nous réunissant autour de ce qui peut paraître très insignifiant, cette tombe qui n'a pas de lustre particulier mais qui représente quelque chose pour nous, eh bien, ce sens de l'hommage, toute proportion gardée, évoque pour moi celui qu'évoque le monument du poilu inconnu,

un geste gratuit aussi pour signifier quelque chose de grand, un geste de reconnaissance. Un geste gratuit, c'est très beau et c'est toujours très émouvant.

Le troisième point que ça m'inspire, c'est la pérennité et la survivance du sens de l'honneur, quelque chose de beau et d'important aussi. Le sens de l'honneur d'abord dans le chef du sergent DEBERT qui l'a amené à se conduire comme il l'a fait et qui par la suite a généré finalement tout ce mouvement que je viens décrire, de cette personne dont j'ai oublié le nom et qui s'est intéressée à cette tombe, passant par le Souvenir Français puis ... [Intervention du bourgmestre : « Pardon, Joël FERY »]. Ah c'est vous ! D'accord, ça va me permettre de mettre des visages sur les noms... et puis le bourgmestre. Ce sens de l'honneur qui fait que finalement nous nous trouvons dans une espèce de filiation du sergent DEBERT, la reconnaissance de la beauté de son acte et la volonté de le faire survivre.



Et ça me rappelle une très belle phrase du poète Paul Claudel qui a d'ailleurs été ambassadeur de France ici et qui disait « Il y a une chose plus triste à perdre que la vie, c'est la raison de vivre, - Plus triste que de perdre ses biens, c'est de perdre son espérance, - Plus amère que d'être déçu, et c'est d'être exaucé ». L'espérance et la raison de vivre sont deux notions qui sont un peu abstraites mais qui sont absolument essentielles. Et finalement, toutes ces vertus morales dont a su vivre le sergent DEBERT et qu'il nous les transmet, notre présence aujourd'hui en est la preuve, sont particulièrement essentielles aujourd'hui à une époque où le confort matériel, la paix, qui sont des chances, peuvent devenir de vraies vulnérabilités. Elles peuvent nous pousser à l'individualisme, au manque de générosité. On doit veiller à concilier cette paix, ce confort matériel avec les vertus morales qu'a su cultiver le sergent DEBERT et d'autres à la même époque dans des circonstances qui les y poussaient parce qu'elles étaient difficiles pour éviter de sombrer dans tout ce qui est contraire : l'individualisme, le matérialisme, etc. Voilà, ça se termine finalement par un vibrant hommage au sergent DEBERT qui nous réunit aujourd'hui et qui nous rappelle de vivre toutes ces belles vertus morales. Merci »

Le lieutenant-colonel honoraire Claude MICHEL entame alors l'ordre du jour dans lequel il met en valeur



(avec un câble de micro presque aux couleurs belges)

le sergent DEBERT et les TdM :

« Ordre du jour du 22 mars 2019

Georges DEBERT, Français d'origine fit son service militaire à la 1^{ère} Demi-Brigade Coloniale de Commandos Parachutistes A l'issue de son service, il demandera à s'engager pour trois ans dans ces troupes d'élite, héritières des SAS.

Sa candidature est acceptée le 29 novembre 1949, il aussitôt envoyé en Indochine et débarque le 4 août 1950 à Haïphong. Du 04 mars 1950 au 24 juillet 1952, il prend part à la Campagne du Tonkin où, comme 2^e classe au 7^e BPC, il obtient la citation suivante du général Salan :

« Excellent tireur au fusil lance-grenade qui a fait ses preuves durant les opérations du Bataillon depuis septembre 1950. D'un courage et d'un sang-froid remarquable, le 10 septembre 1951 au cours d'une opération sur les pentes du BAVI (Tonkin), alors que son groupe était accroché par des éléments du Viet-Minh, il a permis, par un tir rapide et ajusté, la progression des voltigeurs et l'occupation de la position adverse. Cette citation comporte l'attribution de la Croix de Guerre des Théâtres d'Opérations Extérieures avec étoile de bronze. A Saïgon, le 10 mars 1952. Signé Salan ».

Revenu en France le 12 août 1952, il se rengage successivement pour 3 ans, puis pour 4 ans et il est caserné à Vannes, là où il avait effectué son service militaire.



Le 4^e échevin, Bernard GIROUL, aux traits quelque peu fatigués, attend de goûter à quelques jours de détente bien mérités, suivi par Laurie SEMAILLE et Marie-Thérèse BOTTE



Daniel DAGRIS pour les anciens d'Algérie section FNACA de Tournai et Louis MOFUKI de l'A.S.B.L. « DU COTE DES CHAMPS » de Baulers

Le 13 mars 1954, il embarque pour Dakar (alors en Afrique Occidentale Française) où il est affecté au 4^e Bataillon Colonial de Commandos Parachutistes.

Le 1^{er} juillet 1955, il est nommé sergent.

Mais le 16 mai 1956 un accident dramatique bouleversera sa carrière : au cours d'un saut en parachute, il se fracture la colonne vertébrale et doit être rapatrié en France. Il est logé à Nanterre et doit porter un corset ; il gardera des séquelles de sa blessure.

En instance de réforme, il est en permission jusqu'au 14 février 1957 ; mais est finalement maintenu en service actif par le Conseil de Révision de Paris.

Il est affecté au 3^e RIC, alors en pleine mutation et qui sera le futur 3^e RIMa.

Le 4 octobre 1958, le sergent Georges DEBERT est affecté en Algérie à la 3^e compagnie du 2^e RIC, futur 2^e RIMa, actuellement caserné au Mans. C'est dans cette unité qu'il sera mortellement blessé le 25 octobre 1958. Il succombera à ses blessures le lendemain. Il allait avoir 31 ans.

Il obtiendra la Croix de la Valeur Militaire avec Palme à titre

posthume avec la citation suivante :

« Sous-officier d'un courage et d'un dévouement à toute épreuve qui, malgré une santé déficiente, était volontaire pour toutes les opérations. Sa compagnie étant durement accrochée, a fait preuve des plus belles qualités de chef et de combattant dans les OUZELLAGUEN près de le 25 octobre 1958, alors qu'avec le plus parfait mépris du danger il dirigeait sous un feu très violent le tir d'un fusil-mitrailleur. Grièvement blessé au cours de l'action, il est décédé le lendemain des suites de ses blessures. Il restera pour tous un magnifique exemple de devoir militaire et de l'abnégation poussée jusqu'au sacrifice suprême. Cette concession comporte l'attribution de la Croix de la Valeur Militaire avec Palme. A Paris le 28 avril 1959. Signé : Charles de Gaulle ».



Fidèle à l'esprit des Troupes de Marine, par son courage, sa ténacité et son abnégation, le Sergent Georges DEBERT, marsouin de Belgique, a combattu et est mort pour que vive la France et... pour que au Nom de Dieu, Vive la Coloniale ! »

Sur un signe du lieutenant-colonel MICHEL, Le cri de ralliement des TdM est suivi directement par l'hymne des Troupes de Marine.

La cérémonie se termine par la sonnerie « Aux Morts », suivie de la Marseillaise et de la Brabançonne.

Les Autorités se placent en position pour la dépose des gerbes de fleurs offertes par la ville de Nivelles, l'Ambassade de France, le Souvenir Français, la FNAOM- Troupes de Marine et les commandos parachutistes de Bruxelles.



Dépose des fleurs par les Autorités







Germain DALNE, aux côtés de Benoit GIROUL et de Laurie SEMAILLE

Le groupe se déplace ensuite vers la sépulture du Lieutenant français ROUVIER, mort pour la France le 24 août 1914 lors d'une mission de reconnaissance.

Joël FERY, président de l'A.S.B.L. « DU COTE DES CHAMPS » et délégué local du « SOUVENIR FRANÇAIS » pour la région de Nivelles explique brièvement à l'assemblée que le 21 août, à 6 heures du matin, le Lieutenant ROUVIER et six autres cavaliers quittent le bivouac pour une reconnaissance sur Nivelles. Ils aperçoivent sur la chaussée de Namur et sur la route de Genappe, les éléments du VII^{ème} Corps de la 2^{ème} Armée allemande. Cette grosse colonne

de toutes armes se porte de Nivelles sur Manage. Les renseignements du Lieutenant ROUVIER sont capitaux pour la 5^{ème} Armée française puisqu'ils annoncent un mouvement important des deux armées allemandes.



La sépulture ROUVIER restaurée par l'A.S.B.L. « DU COTE DES CHAMPS » de Baulers



Joël FERY donne quelques explications sur la sépulture du lieutenant ROUVIER

Albert ROUVIER fait disperser ses hommes et leur donne l'ordre de rejoindre Pont-à-Celles et de ne pas s'écarter de leur mission quoiqu'il arrive. Sur la route menant à Gosselies, Les cavaliers sont pris sous le feu de cyclistes allemands. Le cavalier DESDOIT est blessé et trouve refuge à la ferme et trouve refuge à la ferme WELLINGTON.

A 10h30, le maréchal des logis CHEVIN atteint le bivouac de Pont-à-Celles et parvient à rapporter les renseignements sur les forces ennemies en présence.



Les deux autres porte-drapeaux, dont Freddy TAMINIAUX et Xavier VAN WYMEERSCH.

Entretemps, le Lieutenant ROUVIER est blessé mortellement au moment où il passe devant la maison CEULEMANS.

Son corps sera descendu à l'Hôtel de Ville. Le cavalier Julien MOULY est lui aussi blessé mortellement. Il décède à la ferme HAUTIER, en face du cimetière de Nivelles.

Le Lieutenant ROUVIER et le cavalier MOULY sont enterrés côte à côte dans le cimetière de Nivelles. En 1933, un monument est érigé en leur honneur à la chaussée de Charleroi.

En 1969, le corps du cavalier MOULY est transféré à la Nécropole de Chastre.

Un bref hommage est rendu au Lieutenant ROUVIER. « Aux Morts » et « La Marseillaise » résonnent une dernière fois dans le cimetière.

Il faudra attendre la cérémonie du mois d'août où une matinée sera consacrée à rendre hommage au cavalier MOULY, au Lieutenant ROUVIER et au soldat MOUY.

Le groupe parcourt encore quelques allées du cimetière pour se rendre à la sépulture de Dominique REUTER.



Les quatre porte-drapeaux devant la sépulture du Lieutenant ROUVIER.



Après une minute de silence, Joël FERY explique à l'assemblée présente que M. REUTER était membre de l'ANCAN (Association des Anciens de l'Afrique du Nord), qu'il était appelé à devenir vice-président et malheureusement la maladie l'avait emporté. Il a participé aux guerres du Maroc et d'Algérie

Il emmène ensuite l'assistance à la première entrée de la première parcelle du cimetière datant de 1784.



Suite à un récent ouvrage qu'il a écrit sur Nivelles, il retrace les événements de juin 1815, en particulier sur le sort qui a été réservé aux soldats blessés décédés à Nivelles à cette époque, avec le projet de placer deux panneaux reprenant la liste avec les noms, prénoms et la date de décès de ces soldats.



Première entrée du cimetière d'époque Empire

No 22 N 36

Etat des débourses faites par le Maire adjoint de la ville de Nivelles J. Janssens, pour aller au secours des blessés sur le champ de bataille, et les transporter à l'hôpital Militaire de cette ville.

1	Le 20 Juin payé 24 individus à raison de 18 sols par homme la somme de...	18	18
2	le 21 dito pour idem 27 hommes	25	18
3	le 22 dito 29 hommes	27	6
4	idem 3 hommes	2	2
5	idem 6 hommes	9	10
6	idem 12 hommes	8	8
7	le 23 dito 22 hommes	22	8
8	idem 4 hommes à deux francs	1	8
	idem 2 à 1 franc	1	8
9	le 24 dito idem pour 56 hommes	39	14
10	idem un homme		14
11	idem 8 hommes	5	12
12	idem 4 hommes	2	16
13	idem payé six brachiers	2	2
		164	140

Etat des débourses faites par le Maire adjoint de la ville de Nivelles pour aller au secours des blessés sur le champ de bataille et les transporter à l'hôpital militaire de cette ville.

Archives de l'Etat à Louvain-la-Neuve, P024, 2470

Le Bourgmestre invite ensuite l'assemblée à se rendre à la salle des mariages pour y déguster le verre de l'amitié.



A cette occasion, le lieutenant-colonel Claude MICHEL prend la parole et remet à l'A.S.B.L. « DU COTE DES CHAMPS » la cravate du « SOUVENIR FRANÇAIS ». Il faut rappeler que l'A.S.B.L. y est affiliée depuis trois ans déjà :

« L'A.S.B.L. « DU COTE DES CHAMPS », comme vous avez pu le voir ce matin et en mars dernier, comme vous pourrez le voir le 13 mai, comme vous pourrez le voir au mois d'août, est particulièrement motivée par la conservation et la transmission de la Mémoire ? Ca va faire trois que l'A.S.B.L. est maintenant affiliée au « SOUVENIR FRANÇAIS », donc j'ai l'honneur de remettre au nouveau drapeau de l'A.S.B.L. la cravate du « SOUVENIR FRANÇAIS ». Alors, vous voyez que les couleurs de la cravate ne déparent pas celles du drapeau ».







Rédacteur et crédit photos :

FERY Joël

DEBERT Georges

UN « MARSOUIN » MORT POUR LA FRANCE



« Sergent DEBERT Georges

[Sépulture N° 1087]

1927-1958

Mort pour la France »



Georges et sa maman Mariette BLEUX, appelée
« Mamy Blue »



Michelle et Patrick

Georges Edouard DEBERT est né à Valenciennes le 18/12/1927. Il a résidé un temps chez sa grand-mère maternelle Jeanne CORBISIER rue Roblet, 73 à Nivelles. Il avait perdu son papa, Georges Edouard, étant gamin.

La mère de Georges est bretonne d'origine, elle s'appelle Mariette BLEUX (dénommée Mamy Blue).

Il a été rayé du registre de la population de Nivelles le 12/03/1948 pour Houtain-le-Val rue au Puits.

Français d'origine, Georges ne désire pas se faire naturaliser belge. Aussi, en 1948 (année de mobilisation et omis de la classe 1947), il doit quitter Nivelles pour effectuer son service militaire en tant qu'appelé en France à Vannes (Bretagne), sans doute à la 1^{ère} Demi-Brigade Coloniale de Commandos Parachutistes (transférée en 1954 à Bayonne). Cela lui permet de faire connaissance avec les paros-colos, troupe d'élite, héritière des SAS. Cela l'incite à s'engager pour trois ans le 11 août 1948 comme volontaire à l'issue de son service militaire.

Il se présente au Corps le 13 août 1948. Cependant, il essuie un refus à sa demande.

A Vannes, il rencontre Michelle GUILLEMET, née le 18/06/1935, qu'il va épouser.

Le 29 novembre 1949, sa candidature est enfin acceptée, il est engagé volontaire provisoire pour

trois ans à la 1^{ère} demi-brigade de Commandos Parachutistes.

Il porte le numéro de matricule 47.590 et est de la classe 50357.

Le 3 octobre 1950, Georges obtient le Brevet Parachutiste n° 43716.

Huguette TILMAN - CENTURELLI, maman de l'épouse de Patrick DEBERT, se souvient qu'un 14 juillet avant 1950, Georges était revenu à Nivelles voir sa maman, habillé en grand uniforme. Il portait un costume bleu avec des bandes rouges sur les côtés du pantalon et une cape bleu foncé à l'extérieur et rouge à l'intérieur, ainsi qu'un képi bleu clair. Il avait fière allure et cela l'avait beaucoup impressionnée.

Georges est donc engagé comme « Marsouin » dans l'Infanterie Coloniale (aujourd'hui appelée « Troupes de Marine ») :

- 1^{ère} demi-brigade de Commandos Parachutistes,
- 7^{ème} Bataillon de Commandos Coloniaux Parachutistes (7^{ème} BCCP),
- 7^{ème} Bataillon de Parachutistes Coloniaux (7^{ème} BCP).

Embarqué le 15 juillet 1950 à Toulon, il débarque à Haïphong, en Indochine, le 4 août 1950. Du 5 août 1950 au 23 juillet 1952, il prend part à la Campagne du Tonkin.

Insignes régimentaires du 2^e et du 3^e RIMa



<http://www.histoiredumonde.net/3eme-RIMA-3eme-RIC.html>
http://fr.wikipedia.org/wiki/2e_r%C3%A9giment_d%27infanterie_de_marine#mediaviewer/File:Insigne_r%C3%A9gimentaire_du_2e_R%C3%A9giment_d%E2%80%99Infanterie_de_Marine.jpg

L'insigne cousu sur la veste de Georges avec l'Ancre d'Or est celui de l'Arme des Troupes de Marine, en général





Michelle GUILLEMET



Mariette BLEUX, surnommée « Mamy Blue »

Le 10/03/1952, Georges obtient :

- Une Citation - Extrait de l'Ordre Général n° 502 - Le Général de Corps d'Armée SALAN, Commandant en Chef par Intérim, cite à l'Ordre du Régiment **DEBERT** Georges – 2^{ème} classe – Mle 557 – 7^{ème} Bataillon de Parachutistes Coloniaux « *Excellent tireur au fusil lance-grenades qui a fait ses preuves durant les opérations du Bataillon depuis septembre 1950, d'un courage et d'un sang-froid remarquables. Le 10 septembre 1951 au cours d'une opération sur les pentes du BAVI (Tonkin), alors que son groupe était accroché par des éléments V.M. a permis par un tir rapide et ajusté la progression des voltigeurs et l'occupation de la position adverse.* »

Cette citation comporte l'attribution de la Croix de Guerre des Théâtres d'Opérations Extérieures avec étoile de bronze. A Saigon, le 10 mars 1952. Signé : SALAN »¹

- La Médaille Coloniale avec agrafe Extrême-Orient,
Le 1^{er} avril 1952, il est nommé Marsouin de 1^{ère} classe.

Le 19 juillet 1952, il est affecté à la B.O.C.H.

Le 24 juillet 1952, il s'embarque sur un navire qui le ramène à Marseille le 12 août 1952.

Du 13 août 1952 au 12 novembre 1952, il est au C.F.C.

Du 15 mai 1952 au 20 mai 1952, il part en mer.

Le 9 janvier 1953, Georges est rengagé pour trois ans.

Le 1^{er} février 1953, il est nommé caporal.

¹ Renseignements obtenus par André BRUNEAU, Président du Comité F.N.A.C.A. (Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie, Maroc et Tunisie) de Belgique.

Le 1^{er} novembre 1953, il est nommé caporal-chef.

Le 13 janvier 1954, il est rengagé pour quatre ans. Il est caserné à Vannes.

Le 13 mars 1954, il est affecté au B.C.I. pour entrer dans la composition de la Maintenance Afrique n° 2.

Le 13 mai 1954, il embarque avec son épouse à Marseille pour le Sénégal (Afrique Occidentale Française), qui est encore une colonie française. Ils débarquent à Dakar le 20 mai 1954.

Georges est affecté le même jour au 4^{ème} BCCP (Bataillon Colonial de Commandos Parachutistes).

Le 15 décembre 1954, Georges obtient un CAT2 comptable.

Le 1^{er} juillet 1955, il est nommé sergent. Il est autorisé à abroger son séjour de six mois par permutation, il devient rapatriable à partir du 26 mai 1955.



Georges DEBERT en 1958

Le 26 novembre 1955, il obtient un CIA, 12.2.

Un premier enfant, du nom de Jean-Pierre, naît à Dakar le 28 avril 1956.

Le 7 avril 1956, un accident dramatique va bouleverser sa carrière : au cours d'un saut en parachute, il se fracture la colonne vertébrale par tassement des vertèbres D7-D8 et D9. Il est traité par réduction suivant la technique de Bohler.

Georges est rapatrié sanitaire. La famille embarque à Dakar le 15 mai 1956, effectue le voyage retour par avion, elle débarque à Paris le jour-même. Georges, Michèle et Jean-Pierre vivent à la caserne de Nanterre (Hauts de Seine – France). Georges est affecté à la CAR/1.

Le 28 janvier 1957, il doit porter un corset plâtré car la réduction est insuffisante, il garde des séquelles de sa fracture qui s'accompagne de scoliose concave.

En instance de réforme, Georges est en permission jusqu'au 14 février 1957.

Cependant, le 28 janvier 1957, il est classé maintenu en service armé par le C.R. de Paris. Le 16 juillet 1957, il est affecté au 3^e R.I.C. (3^{ème} Régiment d'Infanterie Coloniale), alors en pleine mutation. Ce régiment, l'un des plus décorés de France, dont la devise est « Debout les

morts », sera finalement reconstitué à Vannes. C'est le 3^{ème} de Marine, qui tient encore aujourd'hui garnison à Vannes... lorsque ses compagnies ne sont pas Outre-mer...

Georges est basé au Mans (dans la Sarthe):

En janvier 1958, Michelle est enceinte.

Du 4 octobre 1958 au 26 octobre 1958, il est affecté :

- au 2^e R.I.C. (2^{ème} Régiment d'Infanterie Coloniale)
- au 3/2 RIMA (3^{ème} Compagnie du 2^{ème} Régiment d'Infanterie de Marine), futur 2^{ème} RIMA, basé aujourd'hui au Mans.

Le 4 octobre 1958, il embarque à Marseille pour Alger. Il arrive le lendemain.

Trois semaines plus tard, Le 25 octobre 1958, il est blessé lors d'une opération. Le lendemain, il décède de ses blessures.

Georges a obtenu la Croix de la Valeur Militaire avec Palme. Extrait du Décret en date du 28 avril 1959 publié au journal officiel du 10 mai 1959 portant concessions de la Médaille Militaire. Article 1^{er} : Sont décorés de la Médaille Militaire, les militaires dont les noms suivent : - A titre posthume – Régularisations – « **DEBERT** Georges, Edouard, Sergent – 3/2^{ème}

Régiment d'Infanterie de Marine – Mle 47/590/22151 « *Sous-Officier d'un courage et d'un dévouement à toute épreuve qui, malgré une santé déficiente, était volontaire pour toutes les opérations.*

Sa compagnie étant durement accrochée, a fait preuve des plus belles qualités de chef et de combattant dans les OUZELLAGUEN (Bougie) le 25 octobre 1958, alors qu'avec le plus parfait mépris du danger il dirigeait, sous un feu très violent, le tir d'un fusil-mitrailleur.

Grièvement blessé au cours de l'action, est décédé le lendemain des suites de ses blessures.

Restera pour tous un magnifique exemple du devoir militaire et de l'abnégation poussés jusqu'au sacrifice suprême. » Cette concession comporte l'attribution de la Croix de la Valeur Militaire avec palme. A Paris, le 28 avril 1959. Signé : Charles DE GAULLE »²

Georges DEBERT est déclaré : « Mort pour la France ».

Suite à la parution du nouveau Décret sur les cimetières de la Région wallonne, la sépulture de Georges DEBERT a été affichée pour manque d'entretien et le délai d'un an écoulé, elle devait disparaître, la concession n'ayant pas été renouvelée.

Lors de l'inventaire des sépultures de 14-18 dans le cadre de l'appel à projets FURLAN, qui allait permettre de restaurer l'ancienne parcelle 14-18, alors à l'état d'abandon, Joël FERY, président de l'ASBL « DU COTE DES CHAMPS » et délégué local du Souvenir Français pour la région de Nivelles a remarqué la tombe de ce sergent mort pour la Patrie en 1958. La

² Renseignements obtenus par André BRUNEAU, Président du Comité F.N.A.C.A. (Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie, Maroc et Tunisie) de Belgique.

date de sa mort l'a intrigué car elle correspondait à la guerre d'Algérie, mais alors que faisait ce soldat français dans le cimetière de Nivelles ?

Sur base des renseignements du service de la Population de Nivelles, Georges DEBERT avait deux fils. Cependant, tous deux étaient décédés. Sachant que l'un d'eux avait vécu à Chapelle-lez-Herlaimont, Joël FERY va interroger des personnes qui auraient pu le côtoyer, finalement, il apprend qu'un petit-fils habite à Petit-Roeulx. Lors d'une visite, celui-ci sort plusieurs albums de famille mais ne reconnaît que peu de visages. Par contre, sa marraine Huguette CENTURELLI a bien connu Georges, celle-ci fournit plusieurs détails sur sa vie. En juin, Joël FERY lance un appel au Lieutenant- Colonel MICHEL, responsable du Souvenir Français pour la Belgique et demande si quelqu'un peut l'aider dans ses recherches. André BRUNEAU, président de la FNACAMT prend aussitôt la balle au bond et s'informe. Plusieurs mois ont passé, lorsqu'il transmet à Joël FERY la carrière militaire de Georges DEBERT, ainsi que deux citations.

Le 13 janvier 2015, le Ministère de la Défense transmet la copie de son état signalétique et des services précisant ses différentes affectations. Il n'existe aucune trace d'un quelconque rappel sous les drapeaux, sa carrière ne faisant état que d'un engagement et de renseignements successifs.



L'ASBL « DU COTE DES CHAMPS » a réalisé cette plaquette, ainsi qu'un panneau didactique qui a été déposé sur la sépulture de Georges DEBERT. Elle a transmis le dossier à la ville de Nivelles, demandant de considérer cette sépulture comme étant d'intérêt historique local. En attendant la décision du Collège et de la Région

wallonne, l'ASBL prend en charge la remise en état et l'entretien de la sépulture. Ensuite, ce sera à la ville de Nivelles de tenir en état cette sépulture pour une durée de trente ans.

Un Mémorial de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie a été érigé



en 2002 au quai Branly à Paris, à proximité de la tour Eiffel (photo ci-contre)³. Il s'agit d'une œuvre de Gérard COLLIN-THIEBAULT, constituée de trois afficheurs électroniques aux couleurs du drapeau français, sur lesquels défilent les événements commémorés et les noms des soldats morts pour la France (le premier afficheur concerne les morts pour la France en Afrique du Nord, le second concerne les morts durant la guerre d'Algérie et ceux disparus après cessez-le-feu, notamment les victimes de la manifestation de la rue d'Isly, à Alger, le 26 mars 1962, le troisième permet de sélectionner, via une borne interactive, le nom d'un soldat).

Le nom de Georges DEBERT est repris sur le Monument.

Sur le sol est gravé : « À la mémoire des combattants morts pour la France lors de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie, et à celle de tous les membres des forces supplétives, tués après le cessez-le-feu en Algérie, dont beaucoup n'ont pas été identifiés ».

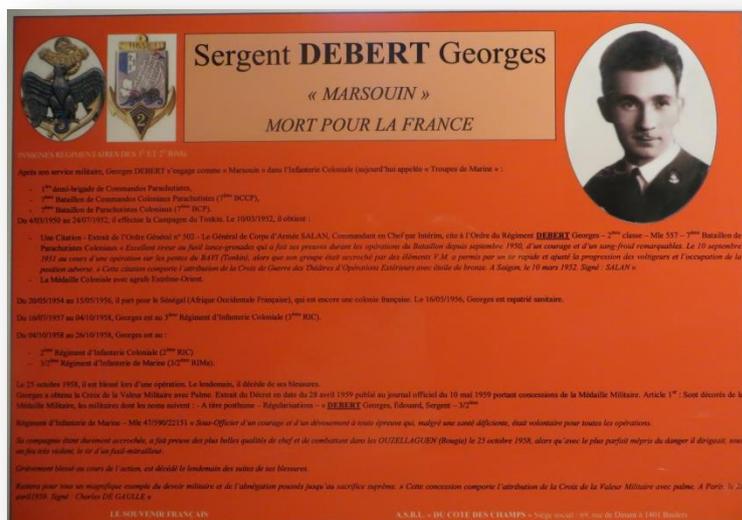
Georges DEBERT est enterré dans l'ancienne Pelouse d'Honneur 14-18 du cimetière de Nivelles. La ville de Nivelles, en collaboration avec l'A.S.B.L. « DU COTE DES CHAMPS » et le Souvenir Français, a organisé le 4 mars 2015, une cérémonie d'hommage en l'honneur de Georges DEBERT.

Grande tenue des troupes de Marine.

Photo : http://www.interencheres.com/fr/meubles-objets-art/armes-et-militaria/mannequin-des-troupes-de-marine-en-grande-tenue-de-tradition-periode-ie_v36676/3100484/solr

³ Références de la photo : http://fr.wikipedia.org/wiki/M%C3%A9morial_national_de_la_guerre_d%27Alg%C3%A9rie_et_des_combats_du_Maroc_et_de_la_Tunisie#mediaviewer/File:Paris_-_Memorial_de_la_guerre_d_Algerie_et_des_combats_du_Maroc_et_de_la_Tunisie.jpg

PREMIERE CEREMONIE DU 4 MARS 2015



Panneau didactique offert par l'A.S.B.L. « DU COTE DES CHAMPS »



DEBERT, Marsouin de Belgique, que nous voulons honorer aujourd'hui, a combattu et est mort pour que vive la France et... pour qu'au Nom de Dieu, Vive la Coloniale ! »

L'A.S.B.L. « DU COTE DES CHAMPS » a déposé le 4 mars 2015 un panneau didactique reprenant les distinctions militaires de Georges DEBERT.

Une soixante d'invités étaient présents, dont le Consul Général de France.

Après lecture du discours du Bourgmestre, Pierre HUART, retraçant surtout la vie familiale de Georges DEBERT, le Lieutenant-Colonel Claude MICHEL,

Délégué Général Adjoint du Souvenir Français en Belgique, a pris la parole et rappelé le parcours militaire de celui-ci, en terminant par ces mots : « Fidèle à l'esprit des Troupes de Marine, par son courage, sa tenacité et son abnégation, le Sergent Georges













Ensuite, les personnes présentes se sont recueillies sur la sépulture du Lieutenant ROUVIER du 8^{ème} Régiment de Hussards Français, tombé à Nivelles le 21 décembre 1914, et sur la sépulture de Jean-Dominique REUTER, papa de Florence REUTER, actuelle Bourgmestre de Waterloo, qui a participé notamment à la guerre du Maroc.



LA FAMILLE DE GEORGES



Café « Au Perron », à gauche Patrick, à droite, Jean-Pierre en gilles

Entre-temps, Patrick naît à Nanterre le 12/09/1958. Ce n'est que plusieurs mois après sa mort au moment, où le corps de Georges est ramené à Nanterre que Mariette apprend sa mort.

Georges ne sera inhumé dans l'ancienne pelouse d'Honneur du cimetière de Nivelles qu'en janvier 1959. Mariette BLEUX, sa maman avait décidé de faire rapatrier son corps en Belgique, auprès de sa famille.



Mariage de Yvan LION et de Michelle GUILLEMET

Comme Michelle doit quitter l'habitation qu'elle occupe à la caserne de Nanterre et n'ayant plus ses parents, elle quitte la France et accompagne le corps de son défunt mari jusqu'en Belgique. Elle s'installe chez sa belle-mère, Mariette BLEUX, aussi appelée Mamie Blue. Celle-ci tient le café « Au Perron », actuel « Entracte 5 », situé au-dessus de la

Grand-Place de Nivelles. Michelle occupe le deuxième étage de l'habitation, n'ayant pas beaucoup le choix, elle nettoie le café et sert les clients.

Georges devait être enterré à 11 heures, cependant, Auguste TILMAN, papa de Huguette, décédé entretemps, devait être enterré le même jour et à la même heure. Finalement, il fut décidé d'avancer l'office pour Auguste d'une heure. Georges est enterré dans l'ancienne pelouse d'Honneur 14-18, au titre de militaire mort pour la Patrie.

Micheline élève Patrick et Jean-Pierre. Elle avait épousé Yvan LION en secondes noces. Celui-ci s'avère être un vrai papy pour les enfants.

Le 15 avril 1977, Patrick épouse en premières noces Inès CENTURELLI, née à Nivelles le 30/08/1957. Ils ont un enfant : Bruno, né le 03/05/1983, époux de Marie DEHOUX née le 15/07/1986 (un fils, Tom né le 19 mars 2013).



Bruno DEBERT



Bruno DEBERT et Marie DEHOUX



Huguette CENTURELLI et son petit-fils Tom DEBERT

Le 12 août 1995, Patrick épouse en secondes nocces Jeannine MAGNIES, née à Chapelle-lez-Herlaimont le 5/11/1952, fille de Jean ARILLE et de Robertte Maria SPLINGARD. Il s'est fort investi dans le groupe des « WaWa » de Chapelle-lez-Herlaimont.



Mariage de Patrick et de Ines CENTURELLI



Mariage de Jean-Pierre et de Rita [...]

Jean-Pierre épouse une certaine Rita. Ils ont un enfant qui décède suite à une fausse couche. Après leur divorce, Jean-Pierre vit en compagnie de Marie-France LERPORQUE. Huguette CENTURELLI se souvient bien de lui, il travaillait comme chef de salle au restaurant « Dieu », il avait beaucoup de prestance et ressemblait fort à son papa, malheureusement il avait un penchant pour la boisson. Vers 2000, il se suicide, avec le revolver de son papa.

Michelle GUILLEMET décède en 1989.

Patrick décède le 6/06/2013 à Godarville.

DEBERT
oo BLEUX Mariette⁴

DEBERT Edouard Georges
o Valenciennes le 18/12/1927
+ Nanterre le 26/10/1958
oo GUILLEMET Michelle
o 18/06/1935
+ 1989

Jean-Pierre
o Dakar le 28/04/1956
+ 2000
oo Rita [?]
Vit ensuite en cie de LEPORQUE Marie-France

Patrick
o Nanterre le 12/09/1958
+ Godardville le 6/06/2013
oo 1^e noces CENTURELLI Ines⁵ le 15/04/1957
oo 2e noces MAGNIES Jeannine
o Chapelle-lez-Herlaimont le 5/11/1952

Enfant de Jean-Pierre et de Rita décédé
suite à une fausse couche

Bruno (fils de Inès et Patrick)
o Nivelles, le 03/05/1983
oo Marie DEHOUX
o 15/07/1986

Tom
o 19/03/2013

⁴ Elle avait un frère, Edgard BLEU qui s'est beaucoup occupé de Jean-Pierre et Patrick.

⁵ Ines épouse en seconde noces DEMAEGDT Philippe, ils ont eu un enfant, Jeremy.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

CITATION

EXTRAIT DE L'ORDRE GÉNÉRAL N° 502

Le Général de Corps d'Armée SALAN,
Commandant en Chef par Intérim

CITE À L'ORDRE DU RÉGIMENT

DEBERT Georges – 2^{ème} classe – Mle 557 – 7^{ème} Bataillon de Parachutistes Coloniaux

« Excellent tireur au fusil lance-grenades qui a fait ses preuves durant toutes les opérations du Bataillon depuis septembre 1950, d'un courage et d'un sang-froid remarquables.

Le 10 décembre 1951 au cours d'une opération sur les pentes du BAVI (Tonkin), alors que son groupe était accroché par des éléments V.M. a permis par un tir rapide et ajusté la progression des voltigeurs et l'occupation de la position adverse. »

Cette citation comporte l'attribution de la Croix de Guerre
des Théâtres d'Opérations Extérieures avec étoile de bronze

À Saigon, le 10 mars 1952
Signé : SALAN

À Pau, le 6 novembre 2014
Le lieutenant-colonel Patrick RONGIER
chef du centre des archives du personnel militaire



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**EXTRAIT DU DÉCRET EN DATE DU 28 AVRIL 1959
PUBLIÉ AU JOURNAL OFFICIEL DU 10 MAI 1959
portant concessions de la Médaille Militaire**

Le Président de la République

D É C R È T E

Article 1er : **Sont décorés de la MÉDAILLE MILITAIRE,
les militaires dont les noms suivent :**

- À TITRE POSTHUME -

- RÉGULARISATIONS -

DEBERT Georges, Edouard – Sergent – 3/2^{ème} Régiment d'Infanterie de Marine -
Mle 47/590/22151

« Sous-Officier d'un courage et d'un dévouement à toute épreuve qui, malgré une santé déficiente, était volontaire pour toutes les opérations.

Sa compagnie étant durement accrochée, a fait preuve des plus belles qualités de chef et de combattant dans les OUZELLAGUEN (Bougie) le 25 octobre 1958, alors qu'avec le plus parfait mépris du danger il dirigeait, sous un feu très violent, le tir d'un fusil-mitrailleur.

Grièvement blessé au cours de l'action, est décédé le lendemain des suites de ses blessures.

Restera pour tous un magnifique exemple du devoir militaire et de l'abnégation poussés jusqu'au sacrifice suprême. »

Cette concession comporte l'attribution de la Croix de la Valeur Militaire avec palme

À Paris, le 28 avril 1959
Signé : Charles DE GAULLE

À Pau, le 6 novembre 2014
Le lieutenant-colonel Patrick RONGIER
chef du centre des archives du personnel militaire

